

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-197 du 8 octobre 2010 portant nomination au groupe de travail sur l'évaluation des risques de substances entrant ou susceptibles d'entrer dans la composition des produits cosmétiques à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM1030928S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, R. 5131-3 et D. 5321-7 et suivants.

Vu l'arrêté du 16 août 2010 portant nomination à la commission de cosmétologie prévue à l'article R. 5131-3 du code de la santé publique.

Vu la décision DG n° 2010-196 du 8 octobre 2010 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe de travail sur l'évaluation des risques de substances entrant ou susceptibles d'entrer dans la composition des produits cosmétiques,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du groupe de travail sur l'évaluation des risques de substances entrant ou susceptibles d'entrer dans la composition des produits cosmétiques, les personnalités scientifiques dont les noms suivent :

M. ANTON (Robert).
Mme BAILLET-GUFFROY (Arlette).
M. BODIN (Laurent).
Mme BOLZINGER (Marie-Alexandrine).
M. FALCY (Michel).
Mme FALSON (Françoise).
Mme GELOT-LAFITTE (Agathe).
Mme Kerdine-Römer (Saadia).
M. LE HEGARAT (Ludovic).
Mme MACHEREY (Anne-Christine).
Mme MARTI-MESTRES (Gilberte).
Mme MIELCAREK (Christine).
M. NICOLAS (Jean-François).
Mme PECQUET (Catherine).
Mme PENSE-LHERITIER (Anne-Marie).
M. PERDIZ (Daniel).
Mme SELLA (Odile).
Mme VENANT (Annick).

Article 2

Mme SELLA (Odile) et M. FALCY (Michel) sont respectivement nommés présidente et vice-président du groupe de travail.

Article 3

La directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et des biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 8 octobre 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT